

Aux institutions de recherche

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mai 2020

## Reprise des projets de recherche arrêtés en raison du COVID-19

Madame, Monsieur,

Il semblerait que nous ayons enfin passé le cap de la première vague de malades frappés par le COVID-19. Plusieurs indices vont dans ce sens et nous pouvons nous en réjouir. Les dernières semaines ont été éprouvantes pour les soignant.e.s et les médecins au premier rang, ainsi que pour tout le personnel des hôpitaux et du système de soins. Nous tenons ici à leur exprimer toute notre gratitude.

Comme mentionné dans notre message du 24 mars, il y a aussi eu durant la même période une véritable explosion des projets de recherche. Selon les dernières estimations, cela représente une augmentation de plus de 50% par rapport à la même période en 2019. Les besoins de coordination et de coopération ont été sans précédent. Nous tenons ainsi à vous remercier pour les efforts que vous avez consentis en coordonnant les projets au sein de vos institutions.

Cela a porté ses fruits dans la mesure où nous avons pu constater un décalage entre le nombre de dossiers formellement soumis à la CER-VD et ceux qui ont été traités par vos organes de coordination respectifs. Plusieurs projets ont été fusionnés en un seul et d'autres se sont associés. Cela a eu et continue d'avoir un impact positif sur la protection des participant.e.s, la qualité de la recherche et la gestion des ressources en situation de crise. Comme cela ressort des statistiques ci-jointes, l'augmentation des projets liés au COVID-19 a été moins importante à Lausanne en comparaison avec la moyenne nationale avec toutefois un haut degré de qualité et quasiment aucun doublon. C'est aussi un signe de l'efficacité des structures mises en place.

Avec la fin de cette vague, il se pose aujourd'hui un nouveau défi, à savoir la reprise des nombreux projets qui ont été interrompus en raison du COVID-19 et des mesures de protection adoptées par le Conseil fédéral. Ces derniers jours, nous recevons toujours plus de demandes de chercheur.e.s qui souhaitent reprendre le recrutement, convoquer des participant.e.s pour des tests ou poursuivre leurs observations sur le terrain. Il relève de la responsabilité de la CER-VD de s'assurer que la sécurité des participant.e.s et des chercheur.e.s sera garantie durant cette période, mais nous n'avons pas de maîtrise sur la situation. C'est aux investigatrices et investigateurs et aux promoteurs d'apporter une telle garantie compte tenu des circonstances.

Dans ce sens, la CER-VD prévoit de renvoyer les chercheur.e.s concerné.e.s aux instructions des organes de coordination en place ou à une autre instance que nous vous prions de bien vouloir nous indiquer. Même si nous sommes à disposition pour vous aider, c'est aux hôpitaux et aux centres de recherche de définir les conditions du déconfinement

---

dans le cadre de la recherche. Nous vous remercions ainsi d'avance de bien vouloir nous informer sur la marche à suivre dans votre institution afin que nous soyons en mesure de répondre aux questions des chercheur·e·s.

Bien évidemment, nous sommes aussi à votre disposition pour réfléchir ensemble sur les différents scénarii à envisager et les solutions à offrir. L'objectif principal est d'assurer une reprise de la recherche dans le respect de la sécurité des participant·e·s et des chercheur·e·s, de la qualité de la recherche et des exigences du Conseil fédéral.

En vous remerciant encore de votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Arthur Zinn  
Secrétaire général



Prof. Dominique Sprumont  
Président